

Sewéval

Inauguration du carrefour formé par les  
rues des Fusillés et Eugène Imbert de la Phalecque  
Rond Point du Marché d'Intérêt National

\*\*\*

Jeudi 18 Juin 1992

\*\*\*

Discours de Pierre Mauroy

Permettez-moi, tout d'abord, de vous saluer,  
Monsieur le Maire, et de vous remercier de nous  
accueillir à Lomme, dans ce Marché d'Intérêt National  
qui vient de fêter ses vingt ans.

Mesdames,

Messieurs,

Chers Amis,

Nous venons d'inaugurer le nouveau carrefour situé  
juste à l'entrée du M.I.N.

C'est un aménagement important à plus d'un titre.  
Il était devenu nécessaire, tout d'abord pour des  
raisons évidentes de sécurité. Chacun a pu s'en rendre  
compte : le développement du M.I.N. et de la Z.A.M.I.N.,  
la proximité immédiate du centre commercial - un des  
plus importants de la Métropole - ont entraîné une  
augmentation considérable de la circulation dans ce  
secteur. L'ancien carrefour était devenu dangereux. Très  
dangereux, même, puisqu'en cinq ans, il y a eu sept  
accidents graves !

La Communauté urbaine de Lille a donc étudié des solutions et a investi plus de 8 millions de francs dans l'aménagement d'un carrefour giratoire, plus sûr, éclairé et qui dessert tout le secteur ; un carrefour pensé en cohérence avec les travaux effectués sur la rocade Nord-Ouest, et, notamment avec le futur échangeur prévu en 1994 au lieu-dit "La Guinguette".

Dans deux ans, cette rocade sera terminée : l'échangeur d'Englos devrait être achevé l'an prochain et l'ouverture de la liaison entre Lambersart et l'autoroute A22 est prévue en 1994.

Ce sera alors un véritable bouleversement dans nos habitudes.

Il suffit de regarder une carte de la Métropole et de la Région pour se rendre compte de l'importance d'une telle voie pour le désengorgement de l'agglomération lilloise ! Elle permettra, en effet, un contournement rapide de la Métropole, en direction de la Belgique et des Pays-Bas. Cela nous donnera aussi un peu de temps pour réfléchir - et pour nous mettre d'accord - sur le tracé de l'autoroute A1 bis !

Par ailleurs, elle favorisera la desserte des communes au Nord de Lille, telles que Lambersart, Saint-André, Marquette, La Madeleine, etc...

Cette rocade permettra enfin - et ce n'est pas le moins important - le développement de ce secteur et plus particulièrement celui du M.I.N.

Depuis toujours, le Nord/Pas-de-Calais est un passage obligé pour les hommes et pour les marchandises. C'est un atout, mais cela ne suffit pas. Nous devons faire en sorte que ces hommes, que ces marchandises s'arrêtent. C'est pour cette raison que nous avons voulu créer Euralille : pour profiter le plus possible du passage des TGV.

De la même façon, nous devons favoriser l'installation de pôles de développement autour des grands axes de circulation. Un échangeur international était nécessaire à l'ouest de Lille. Ce sera chose faite avec celui d'Englos.

Par ailleurs, la Communauté urbaine envisage la réalisation d'un nouvel échangeur et celle d'un parking poids lourds aux abords du Marché d'Intérêt National.

Les nouvelles infrastructures routières que nous avons programmées, sont essentielles au développement du M.I.N. J'en veux pour preuve ce seul chiffre : 99,1% des tonnages commercialisés sur le M.I.N. en 1991 sont arrivés par la route ! Et je n'oublie pas l'importance de la zone annexe du Marché qui, avec ses entrepôts de stockage, ses magasins de distribution, voit également son activité augmenter.

Le M.I.N. a ouvert ses portes il y a vingt ans. C'était le 4 mai 1972. Aujourd'hui, nous fêtons presque son anniversaire. Il est maintenant le deuxième Marché d'intérêt national de France, après Rungis et il continue à se développer.

Dernier né des 19 M.I.N. de France, il a été créé afin de regrouper les activités de gros alors dispersées autour des Halles Centrales de Lille et d'alléger les circuits de distribution.

Il constitue un lieu privilégié de commercialisation permettant à chacun de confronter l'offre et la demande. Le système ainsi mis en place est garant de qualité et de performance. Il établit également le dialogue entre les professionnels du secteur privé et la fonction publique.

Le Marché de Lomme possède un atout essentiel : grâce à sa situation géographique, il est devenu un marché d'intérêt international où la concurrence est très importante, car si le M.I.N. est destiné à l'approvisionnement du marché français, il sert également d'antenne aux exportateurs étrangers. Il accueille des Français, bien sûr, mais aussi des Belges, des Néerlandais ou encore des Espagnols, et c'est cette diversité qui a fait, sans doute, une partie de son succès.

Véritable plateforme de distribution en produits frais - en fruits, en légumes et en horticulture - le M.I.N. sera bientôt complété par un secteur viande, avec l'installation de la société Arcady.

Vous le savez, la disparition des Abattoirs de Lille a soulevé bien des débats au cours de ces dernières années. Nous avons mené des études afin d'envisager son déménagement sur le M.I.N. Toutes ont prouvé qu'un établissement de ce genre serait

déficitaire et le Conseil de Communauté a donc décidé de favoriser l'installation d'une usine de conditionnement de la viande, plus conforme aux nouveaux besoins qui se font sentir et qui permettra la diversification des activités du Marché lommois.

La Communauté Urbaine de Lille a toujours eu conscience de l'intérêt d'un tel marché dans la Métropole : elle a tout d'abord permis sa réalisation, en mettant les terrains nécessaires à la disposition de la S.O.G.E.M.I.N. - dont elle est, je le rappelle - actionnaire.

Elle assure également le ramassage et l'incinération des déchets, dégageant ainsi les professionnels des questions matérielles.

Par ailleurs, elle a facilité l'implantation de la coopérative maraîchère, puisqu'elle est installée sur des terrains communautaires. A ce sujet, permettez-moi de dire que la Communauté Urbaine a toujours porté une attention particulière au maintien d'une activité légumière de haut niveau dans la Métropole. La coopérative maraîchère connaît aujourd'hui des difficultés. Ses problèmes seront évoqués lors du Conseil de Communauté du 26 juin et nous nous attacherons à trouver des solutions satisfaisantes, pour tout le monde et, notamment, pour les 140 producteurs locaux qui en font partie.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ces quelques mots, sans évoquer la plateforme multimodale de Lomme-Sequedin. C'est, vous le savez, un des sept grands projets de la Métropole programmé par la Communauté Urbaine de Lille.

Nous avons décidé - avec les villes de Lomme, de Sequedin, avec la S.N.C.F. et la Chambre de Commerce et d'Industrie - de créer un véritable pôle d'excellence en matière de transport associant l'eau, le fer et la route. Située à proximité du M.I.N., dont elle sera complémentaire, la plateforme multimodale de transports viendra renforcer l'équipement de l'agglomération et servira, en quelque sorte de base arrière au lien fixe transmanche.

Vous le voyez, nous sommes au cœur d'une zone stratégique qui connaîtra encore, j'en suis persuadé, de nombreuses transformations dans les années à venir. Ce secteur jouera un rôle fondamental pour le développement de la ville de Lomme, mais aussi pour celui de toute l'agglomération lilloise.

Fiche technique

le M.I.N. en chiffres

Le M.I.N. de Lomme s'est officiellement ouvert le 4 mai 1972, il y a juste vingt ans.

Placé au deuxième rang national des M.I.N. après Rungis, il s'étend sur plus de 421.000 m<sup>2</sup> dont 53.000 couverts.

Il comporte 184 magasins' occupés par 58 concessionnaires en fruits et légumes, 3 en produits laitiers, 15 en fleurs et accessoires et 3 en fournitures diverses.

Il faut également signaler l'existence d'un carreau couvert de 206 emplacements réservés aux producteurs de la Région : 119 occupés par des producteurs en légumes, 58 par des horticulteurs.

Au total, la population active du M.I.N. dépasse 830 personnes.

Depuis son ouverture, en 1972, le tonnage moyen commercialisé sur le M.I.N. s'est établi à près de 253.000 tonnes par an. En 1991, le tonnage global a atteint près de 265.000 tonnes qui se décomposent comme suit :

- 255.000 tonnes en fruits et légumes ;
- 2.400 en agro-alimentaire ;
- 7.400 en horticulture.

Tonnages commercialisés en 1991

En tonnage, il est arrivé sur le M.I.N.

- par la route : 262.500 tonnes soit 99,1%
- par le fer : 2.500 tonnes soit 0,9%.

La répartition géographique de l'activité commerciale des entreprises installées sur le M.I.N. :

- 59% sur le Nord ;
- 24% sur le Pas-de-Calais ;
- 15% sur les autres départements ;
- 2% à l'étranger.

Conseil d'Administration du M.I.N.

- des Personnes Morales de Droit Public :

Département du Nord	: 3	35% du capital
Communauté Urbaine de Lille	: 2	25% du capital
Chambre Départementale d'Agriculture du Nord	: 1	14% du capital
Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix- Tourcoing	: 1	14% du capital

- des Personnes Morales de Droit Privé

Chambre Syndicale des Négociants en Fruits, Primeurs, Légumes en Gros du Nord de la France	: 1	4% du capital
Groupement Syndical des Négociants en Pommes de Terre et Produits du Sol	: 1	2% du capital

- Syndicat des Commerçants en  
Produits Alimentaires Frais  
adhérant au Marché d'Intérêt  
National de Lille : 1 2% du capital
- Société coopérative "L'union  
Paysanne" : 1 2% du capital
- Société Centrale pour l'Equipement  
du Territoire : 1 2% du capital.